

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 262

Date dépôt

Date validation 05/06/2018

BACHELIER DE SPÉCIALISATION EN ANESTHÉSIE

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	2° Santé	DOMAINE D'ÉTUDES	15° Sciences de la santé publique
TYPE	COURT	CYCLE	DEUXIÈME
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	60

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles dispensent un enseignement supérieur poursuivant une **finalité professionnalisante de haute qualification**, associant étroitement apprentissages pratiques et conceptualisation théorique. Les formations proposées s'effectuent au niveau du bachelier et du master (Décret « Paysage », Chap. II, Art. 4, § 1 et 3) ; elles visent le développement de compétences disciplinaires et transversales correspondant aux niveaux 6 (type court) et 7 (type long) du cadre francophone des certifications de l'enseignement supérieur. Dans la lignée du bachelier de transition, le master professionnalisant offre l'opportunité aux étudiants d'approfondir leur formation et de se spécialiser dans leur domaine.

Les **stages** en milieu professionnel constituent une dimension centrale de la formation dispensée par les Hautes Écoles. Ils permettent le développement progressif et intégrateur des compétences requises par l'exercice du métier, tout en autorisant une réflexion sur la pratique professionnelle. La réalisation du travail de fin d'études (TFE) ou du mémoire, qui trouvent dans les stages des terrains de choix, constitue l'aboutissement d'un parcours de formation valorisant pratique professionnelle et recherche s'y appliquant.

En phase avec la société et inspirées par ses enjeux actuels, les Hautes Écoles constituent des lieux privilégiés d'innovation et de création de savoirs. Elles remplissent cette mission de concert avec les communautés de référence, professionnelles et scientifiques, à partir d'un ancrage régional et dans une visée internationale. Les enseignants des Hautes Écoles, femmes et hommes de terrain aux profils variés, sont ainsi engagés dans des recherches-actions et des recherches appliquées qui constituent, avec l'accompagnement des apprentissages, le cœur de leur métier. Ces recherches nourrissent les formations dispensées et permettent l'émergence de nouveaux espaces de réflexion, de mutualisation de savoirs et d'action.

Sur le plan pédagogique, les Hautes Écoles forment des **praticiens réflexifs**, des professionnels capables d'agir dans des contextes en constante mutation et d'apporter à des problèmes complexes des réponses appropriées, créatives et innovantes. Pour assurer leurs formations, les Hautes Écoles déploient un **accompagnement de proximité** (groupes-classes, apprentissage par les pairs, tutorat, mentorat). Pour ce faire, elles recourent à une pédagogie centrée sur l'étudiant, qui prend pleinement la mesure des changements de paradigmes éducatifs, épistémologiques et socio-économiques de la société postmoderne, en privilégiant l'induction, le dialogue des savoirs de divers types (scientifiques, expérientiels, techniques), la discussion critique, la contextualisation des objets de savoir.

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mobilisées chacune autour de leur projet pédagogique, social et culturel qui caractérise leur identité propre, assurent enfin une mission éducative essentielle : former non seulement des professionnels innovants, créateurs, capables de faire face à la complexité et à la spécificité de leur environnement, mais aussi des **citoyens engagés et responsables**, soucieux de la collectivité et de son bien-être. C'est pourquoi les Hautes Écoles valorisent, outre le développement de compétences professionnelles, l'acquisition de **compétences transversales**, de nature organisationnelle, relationnelle, communicationnelle et réflexive.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

L'accès au grade de bachelier de spécialisation en anesthésie est possible pour les porteurs de titre de bachelier en soins infirmiers ou équivalent et leur permet de développer leurs compétences dans le domaine spécifique de la profession.

L'infirmier spécialisé en anesthésie est un professionnel qui en collaboration avec l'anesthésiste est apte à participer et appliquer les techniques spécifiques d'anesthésie dans différents lieux d'exercice (quartier opératoire, unités de douleur aiguë et chronique, unités médico-techniques, etc.).

Il développe des compétences d'expertise clinique afin de répondre à la prise en charge des patients en pré, per et post anesthésie. Ces compétences spécifiques permettent d'évaluer les situations à risques et complexes tant chez les adultes que chez les enfants de tous âges nécessitant une anesthésie générale ou loco-régionales associées ou non à de la chirurgie.

Durant les phases d'une anesthésie et en étroite collaboration avec le médecin anesthésiste-réanimateur, ses fonctions sont multiples: Collaboration à la collecte des données, détermination du plan d'anesthésie, surveillance du patient, gestion de la douleur et dispensation de soins infirmiers de qualité, adaptés

L'infirmier spécialisé est membre de l'équipe pluridisciplinaire du service d'anesthésie et du quartier opératoire ainsi que d'unités externes à celui-ci (consultations pré-anesthésiques, unités de douleurs aiguës et chroniques, services médico-techniques, etc.).

Tout au long des phases péri-anesthésiques, l'infirmier spécialisé prend soin du patient en tant que personne, dans le respect de ses droits, de ses besoins et de sa personnalité.

Cette formation correspond au niveau 6 du Cadre Européen de Certification (CEC).

Praticien réflexif, il s'engage dans un développement continu et promeut la croissance d'une identité professionnelle distincte et affirmée.

La dimension humaine de cet enseignement prépare les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique. Cette formation crée et maintient un haut niveau de connaissances ; elle stimule en permanence la recherche et l'innovation.

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

1- S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle :

- Actualiser ses connaissances et ses pratiques
- Evaluer sa pratique professionnelle et adopter une attitude réflexive
- Développer un esprit critique
- S'engager dans son projet de formation professionnelle
- Faire preuve d'engagement professionnel
- Promouvoir la qualité des soins infirmiers
- Gérer ses émotions et son stress
- S'engager dans un projet de recherche.

2- Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires :

- Respecter la déontologie propre à la profession
- Respecter l'éthique professionnelle
- Respecter la législation et les réglementations.

3- Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives :

- Mobiliser les ressources de l'environnement professionnel
- Travailler en collaboration, en interdisciplinarité, avec les différents intervenants de l'équipe ainsi que le patient
- Accompagner les pairs dans le développement de leurs compétences professionnelles
- Assurer le suivi administratif.

4- Concevoir des projets de soins infirmiers :

- Recueillir et sélectionner les données spécifiques relatives à la situation
- Identifier les besoins réels, potentiels, latents, non exprimés
- Fixer des objectifs de soins
- Choisir et planifier les interventions de soins en utilisant à bon escient, des concepts, des méthodes et des protocoles
- Evaluer la démarche et les résultats des interventions.

5- Assurer une communication professionnelle :

- Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- Utiliser et développer des modes et/ou outils de communication adaptés
- Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire
- Rédiger le protocole d'anesthésie
- Etablir une relation de confiance avec le patient
- Informer, éduquer, accompagner le patient.

6- Réaliser les interventions de soins infirmiers à caractère autonome, prescrit et /ou confié :

- Accomplir des prestations de soins intégrés
- Adapter le soin à la situation et aux différents contextes péri-anesthésiques, d'urgences et institutionnels
- Evaluer l'aboutissement des interventions.